



DATES :

Session 1 :

23-24 mars 2026

Session 2 :

1^{er} et 2 décembre 2026

HORAIRES :

De 09h00 à 12h30

Et de 13h30 à 17h00

DUREE : 2 jours, soit 14 heures.

TARIF : 400 € / participant

LIEU :

Ecole Supérieure de Praxis Sociale,

à Mulhouse

INTERVENANTE :

Virginie **JAEGLE**,

Formatrice dans les champs sociaux et médico-sociaux, protection de l'enfance, petite enfance. Supervision d'équipe et animation de groupe d'analyse de la pratique professionnelles. Educatrice spécialisée de formation initiale, cheffe de service et cadre de direction.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Clarifier l'environnement juridique et professionnel des écrits,
- Analyser l'importance et les conséquences des écrits pour la personne accompagnée, l'institution et les professionnels,
- Savoir adapter ses écrits aux différents interlocuteurs et institutions dans un souci de qualité et de respect des obligations du secteur professionnel,

PROGRAMME

Jour 1 :

- Les écrits professionnels
 - Ecrits réglementaires
 - Destinataires, attentes et responsabilités
- Le cadre juridique relatif aux écrits professionnels
 - Rappel des obligations relatives aux lois de référence
 - Secret professionnel et partage d'information
 - Droits de l'utilisateur
- Le sens des mots et leur incidence : responsabilité individuelle et institutionnelle
 - Responsabilité individuelle : civile, pénale, déontologique, éthique et professionnelle
 - Responsabilité institutionnelle : juridique, organisationnelle, de qualité, de confidentialité
 - Articulation entre les responsabilités et engagement de chacun
- La fonction des écrits professionnels
 - Enjeux et conséquences pour la personne accompagnée, pour l'institution, pour le professionnel
 - Usage des mots, usage des écrits professionnels : un outil de communication, de mémoire (trace), de preuve, de transmission

Jour 2 :

- L'écrit professionnel, vecteur de culture commune :
 - Fondamentaux pour rédiger un écrit professionnel
 - Repérage des éléments de langage écrit et conformité aux exigences de neutralité
 - Zones de risque
 - Procédures relatives au service
 - Réflexion, analyse et reformulation
- La mise en pratique, rédaction et correction :
 - Signalement
 - Rapport de situation
- La qualité des écrits professionnels
 - Gestion des compétences
 - Travail en équipe
 - Culture commune et outils

MODALITES PEDAGOGIQUES

Évaluation des attentes des participants. La formation alternera entre apports théoriques, l'utilisation d'outils concrets et l'analyse de situations professionnelles amenées par les stagiaires.

Documents pédagogiques mis à disposition par l'intervenant. La formation est progressive ainsi il est obligatoire de participer à l'ensemble des séances. Cette action se déroulera en présentiel.

PUBLIC VISE

Tout professionnel du secteur éducatif ou médico-social, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, assistant de service social.

Taille du groupe : minimum 6 participants – maximum 14 participants

PRE-REQUIS / ACCESSIBILITE

Cette formation continue thématique ne demande pas de prérequis particuliers. Il n'y a pas de processus de sélection.

Notre école et ses différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, nous sommes à l'écoute de vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter.

EVALUATION

Temps de bilan, une évaluation de l'atteinte des objectifs et un questionnaire de satisfaction des stagiaires à l'issue de la formation.

Un certificat de réalisation et une attestation de formation seront remis aux participants à l'issue de la formation.

INSCRIPTION

<https://forms.gle/5xiZisfSpvfEV6kG6> ou



ECOLE SUPERIEURE DE
PRAXIS SOCIALE
4, rue Schlumberger
68200 MULHOUSE
03 89 33 20 00
www.praxis.alsace

Contact : Julie KUBLER
j.kubler@praxis.alsace
Tel : 06 26 76 97 07

